**34ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Madagascar**

**Intervention de la Géorgie**

**Genève, 11 Novembre 2019**

Merci Monsieur le Vice-Président.

La Géorgie souhaite la bienvenue à la délégation Malgache et remercie le Chef de la délégation Pour la présentation du rapport national.

Nous notons avec satisfaction les efforts déployés par Madagascar pour renforcer son système national de protection et de promotion des droits de l’homme, notamment la création de la Commission nationale indépendante des droits de l’homme en 2016.

Ma délégation se félicite des mesures prises par Madagascar pour améliorer son cadre institutionnel et politique visant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et à promouvoir l'égalité des sexes, telles que l'adoption d'un plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains et la stratégie en matière d'égalité des sexes et d'élections couvrant la période 2015-2020.

La Géorgie se félicite de l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre le mariage des enfants pour 2018-2024.

La Géorgie recommande au Madagascar:

* Continuer le renforcement du mandat de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme afin de la conformer aux Principes de Paris;
* Poursuivre la mise en œuvre des mesures contre le *« Moletry »* et les mariages d'enfants.

Nous souhaitons à la délégation Malgache un EPU réussi.

Je vous remercie Monsieur le Vice-Président.